

## 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

#### Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

#### Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

#### Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

### 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

L'UPVD est un établissement de « taille humaine » dont l'intensité d'internationalisation est particulièrement marquée. En effet la population d'étudiants étrangers représente chaque année entre 23 % et 26 % de son effectif total. Et cette attractivité à l'international est d'autant plus significative qu'elle n'est pas concentrée sur quelques pays partenaires : plus de cent vingt nationalités différentes sont

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

représentées chaque année sur les différents campus. Et parmi ces nationalités, on trouve bien sûr la quasi-totalité des pays de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Cette diversité est sans doute une richesse mais elle pourrait être mise à mal par la prochaine mise en place des droits différenciés pour les étudiants extra-communautaires. L'un des axes de notre stratégie internationale est donc de renforcer/consolider notre ancrage européen en établissant de nouveaux accords Erasmus+ avec des partenaires européens. De façon à réaliser cela de manière pertinente et efficace, nous avons récemment réorganisé notre équipe de correspondants internationaux dans les différentes composantes et UFRs. D'une part pour une meilleure répartition thématique/scientifique et d'autre part afin de générer une nouvelle dynamique de signature d'accords permettant ainsi d'augmenter et de diversifier notre offre de mobilité.

Dans le même esprit, la mise en place, dès la rentrée de septembre 2019, de la carte d'étudiant européenne permettra à terme une meilleure fluidité dans l'intégration des étudiants européens en mobilité entrante et un encouragement à la mobilité européenne pour nos étudiants ayant un projet de mobilité. Enfin, afin d'augmenter encore notre offre de service spécifique pour les étudiants internationaux, nous allons mettre en place sous peu, un accueil préférentiel en complément de l'accueil Erasmus associé à la charte. Il sera appelé Perpi'Box et offrira ainsi aux étudiants qui le souhaitent, via une participation raisonnable, l'aide à l'ouverture de compte en banque, à l'obtention d'un numéro de téléphone français...

L'UPVD s'attache de plus, depuis plusieurs années à porter (ou participer à des) formations thématiques internationales au niveau master. Ainsi en tant de coordinateur du master Erasmus Mundus « Crossways in Cultural Narratives » depuis 2005, du Master MIRO en tourisme et en participant au Master Européen EUREC en énergies renouvelables depuis sa création, l'UPVD a montré son fort investissement dans les formations intrinsèquement européennes, dans leur structure, et internationales dans leur recrutement. Afin de compléter cet investissement, l'UPVD proposera, dès le prochain plan quadriennal, près d'une dizaine de masters deuxième année intégralement en anglais, dans les domaines de l'informatique, de l'énergie et de l'automatique, du management et du tourisme.

Toujours au niveau européen, l'UPVD a saisi l'opportunité offerte par l'appel à projet d'Université Européenne en pilotant, dans le cadre de l'appel 2020, un projet d'Alliance Européenne. Ce projet, baptisé UNIVERS (voir <https://univers.univ-perp.fr/>) implique sept universités partenaires en Allemagne, Bulgarie, Espagne, Lettonie, Pologne et Roumanie. Il est articulé sur le thème de la gestion des espaces transfrontaliers en Europe, un thème particulièrement important pour la construction de l'Europe. Ce projet, s'il est accepté, constituera une vitrine de la dynamique européenne de l'UPVD. Il sera de plus un terrain d'expérimentation idéal pour la mobilité mixte et l'enseignement à distance dans un contexte multilingue.

Mais la stratégie de développement à l'international est aussi tournée vers l'Amérique centrale et du sud. Nous avons ainsi développé récemment de nouveaux accords d'échange avec le Mexique, le Chili et l'Equateur. Cette orientation sera maintenue et renforcée dans les prochaines années. Il est intéressant de noter que l'UPVD a été co-porteuse, avec l'université fédérale de Toulouse, de deux projets FSPI élaborés avec les ambassades de France en République Dominicaine d'une part et en Equateur d'autre part. Cela a déjà débouché sur l'intégration d'une dizaine de doctorants et prépare ainsi une solide base pour une collaboration pérenne avec des établissements de ces pays en plein essor économique et scientifique. L'élaboration de formations en double diplomation devrait, à moyen ou long terme, pouvoir être concrétisés. Enfin nos collaborations fructueuses avec le Vietnam et les pays du Maghreb seront maintenues et voire renforcées.

L'UPVD s'attache de plus, depuis plusieurs années à porter (ou participer à des) formations thématiques internationales au niveau master. Ainsi en tant de coordinateur du master Erasmus Mundus « Crossways in Cultural Narratives » depuis 2005, du Master MIRO en tourisme et en participant au Master Européen EUREC en énergies renouvelables depuis sa création, l'UPVD a montré son fort investissement dans les formations intrinsèquement européennes, dans leur structure, et internationales dans leur recrutement. Afin de compléter cet investissement, l'UPVD proposera, dès le prochain plan quadriennal, près d'une dizaine de masters deuxième année intégralement en anglais, dans les domaines de l'informatique, de l'énergie et de l'automatique, du management et du tourisme.

Notons de plus deux Masters, Master Tulip et Master TESS, pilotés par l'UPVD correspondent à de « Graduate School » et sont donc naturellement enseignés intégralement anglais. Cette structuration rapproche encore la formation « Master+Doctorat » des laboratoires et assure une très belle visibilité à l'international. Sur ce modèle, l'UPVD souhaite, développer dans les années à venir, de nouveaux Masters en anglais en collaboration avec d'autres établissements d'Occitanie.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Depuis de nombreuses années, l'UPVD s'est impliquée à divers niveaux dans les actions Erasmus +. Essentiellement à l'initiative du Service des Relations Internationales, cette ingénierie de projet s'appuie cependant sur un important ensemble de collègues enseignants-chercheurs et personnels administratifs motivés par le développement à l'international ainsi sur son réseau de collaborateurs de nombreuses universités partenaires, dont l'université de Tunis El Manar (Tunisie), l'université de Mazaryk (République Tchèque), l'université de Santiago de Compostelle (Espagne), l'université et l'université de Montpellier.

L'UPVD a une longue tradition de montage et de portage de programmes de Erasmus + Mobilité Européenne et Erasmus + Mobilité Internationale de Crédits. Les programmes de mobilités européennes constitueront un outil fondamental dans la stratégie de renforcement des échanges et collaborations européens présentés précédemment. Quant aux programmes de Mobilités Internationales de Crédits, ils ont été par le passé et resteront le vecteur de déploiement de notre stratégie de développement hors Europe. Le Maghreb, le Machrek, le Vietnam et le Mexique ont été des régions ou pays sur lesquels ces projets ont vraiment portés leurs fruits. En effet, grâce une collaboration dense et pérenne avec ces partenaires des doubles diplomations (Vietnam, Espagne) ont pu voir le jour et, dans le cadre de la mise en place de cursus/mobilités mixtes, de nouveaux types d'échanges pourraient se matérialiser. D'autre part, lorsque l'étape de signature des accords d'échanges aura été passée, les programmes Erasmus+ Mobilité Internationale de Crédits (EMIC) impliquant nos partenaires d'Amérique du sud et centrale/Caraïbes, en particulier du Chili (Université O'Higgins-Rancagua, Université du Chili), l'Equateur (EPN, PUCE et université de Manabi) et la République Dominicaine (INTEC) seront notre prochaine priorité.

Le Service des Relations Internationales de l'UPVD a porté ou participé à de très nombreux programmes Erasmus+ Capacity Building et des projets internationaux sur les domaines de :

- la gouvernance : TACTIC, ATM,..
- les relations internationales : WELCOME, COMPERE,..
- l'ingénierie pédagogique et de développement de la formation doctorale : AFREQEN, COFFEE, Interzones, AFRIDI,...
- transfert d'innovation : PAT-TEIN

Cela lui a permis de développer une réelle expertise de l'ingénierie de projet, expertise que l'UPVD souhaite valoriser et mettre au service de l'essor de nouvelles collaborations en formation et en recherche en portant de nouveaux projets de renforcement des capacités.

Enfin, en cas de sélection lors de l'appel 2020, le projet d'Université Européenne UNIVERS constituera un tremplin pour la participation, d'une part à l'appel à projet Horizon 2020 dédié aux Alliances européennes mais aussi à de nombreux autres projets dédiés à la recherche et à la formation, préparant le future université UNIVERS à une certaine autonomie de développement.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'UPVD a pour objectif de développer la mobilité étudiante, l'internationalisation de l'établissement et de ses formations, de renforcer la qualité de ses services, et les compétences professionnelles de ses équipes universitaires, grâce à une implication accrue dans des projets de mobilité et de partenariats, afin

d'accroître sa notoriété dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, et sur le marché international de l'éducation et de la recherche internationale.

L'impact de la participation de l'UPVD au programme Erasmus+ se situe à plusieurs niveaux et concerne différents publics cibles :

- L'impact au niveau de l'établissement : l'impact durable au niveau institutionnel des mobilités financées dans le cadre du programme Erasmus+, à destination des étudiants et des personnels académiques et administratifs, porte sur l'internationalisation de l'offre de formation, l'amélioration en termes de gouvernance, de gestion et de qualité des services, le renforcement de l'excellence académique, de la visibilité, de la coopération et de l'attractivité de l'établissement. Au niveau de l'établissement, la poursuite d'une politique dynamique à forte ouverture internationale que l'UPVD a mis en oeuvre depuis ces dernières années pour promouvoir la mobilité étudiante à l'international, et la participation à plusieurs projets européens de coopération, va entraîner une implication plus importante dans les projets structurants de partenariats (action clé 2).

- L'impact sur les individus bénéficiaires : l'impact de la mobilité est important en termes d'acquisition de savoir-être (ex: autonomie, ouverture d'esprit, tolérance, adaptation, sens du relationnel...), et de nouveaux savoir-faire, comme par exemple le développement de capacités linguistiques ou de compétences professionnelles, grâce à l'appropriation de nouvelles méthodes organisationnelles, et les échanges interculturels. Les étudiants développent des contacts, et bénéficient de la plus-value offerte par une mobilité à l'étranger, qui est reconnue dans le cadre du diplôme et supplément au diplôme délivré, augmentant ainsi considérablement leur employabilité dans le marché européen et international. Les mobilités étudiantes combinées permettent de développer le lien université-entreprise, et de mieux appréhender les besoins du monde professionnel en termes de savoir-faire et de compétences, afin de proposer des formations innovantes et adaptées au marché de l'emploi et innovantes.

Concernant le personnel enseignant, la mobilité permet de développer leurs compétences et leur réseau professionnels, tout en améliorant la qualité de leurs cours grâce à l'échange de bonnes pratiques, en matière de didactique, méthodologie d'enseignement, et de pédagogie innovante. Il en est de même pour le personnel administratif et technique, qui, par l'échanges de bonnes pratiques et d'expérience, va améliorer ses pratiques professionnelles et avoir connaissance d'autres procédures et méthodes de travail qui peuvent être mise en place au niveau de leur service, voir au niveau de l'établissement.

- L'impact sur le territoire :

Au niveau local et régional : de manière générale, la participation à un programme de mobilité Erasmus+ permet aux étudiants d'acquérir et de développer leurs compétences et d'améliorer leur employabilité, ce qui a un impact positif en termes de compétitivité et d'internationalisation du marché de l'emploi régional, national et au-delà. Les étudiants de l'UPVD ayant participé au programme Erasmus+, auront acquis de nouvelles compétences et qualités (ex : adaptation, autonomie), qui seront de véritables atouts pour favoriser leur insertion professionnelle, et une vraie plus-value pour les entreprises qui les emploieront.

La présence d'étudiants entrants Erasmus+ à Perpignan a également un impact socio-économique et culturel non négligeable (ex : en termes de consommation, participation à la vie culturelle, promotion/visibilité touristique...) et permet un brassage culturel. Le soutien des collectivités territoriales et des entreprises au niveau local et régional, à travers les propositions de stages pour les étudiants entrants, et de bourses de mobilité internationale pour les étudiants sortants (ex : aides à la mobilité de la Région Occitanie), démontre leur volonté de participer au développement de l'Université et de sa Région. La présence d'étudiants entrants Erasmus+ à Perpignan a également un certain impact sur l'économie locale, et permet un brassage culturel. Les étudiants participent à la vie économique et culturelle de la ville et de la région en tant que consommateurs mais aussi en tant qu'acteurs. Ils permettent également aux organismes tels que Europe Direct, la Maison de l'Europe de renforcer leur présence et leurs collaborations avec l'UPVD. La ville développe sa dimension européenne. Cependant, au-delà des impacts et bénéfices cités ci-dessus, l'UPVD, de par ses spécificités, est particulièrement sensible à sa participation aux programmes européens et plus particulièrement ceux d'Erasmus+. En effet, comme cela a déjà été indiqué, la population étudiante de l'UPVD représente chaque année près d'un quart des étudiants et l'on comprend donc aisément l'importance que revêtent les programmes d'échange Erasmus+. D'autre part l'UPVD étant par nature une université frontalière de l'Europe, les programmes d'échange avec ses universités voisines en Espagne forment un axe prioritaire de sa stratégie.

Au niveau national : la participation au programme Erasmus+ va accroître l'attractivité de l'UPVD, en intégrant au sein de son offre de formation, la possibilité de réaliser une période de mobilité en Europe, ou à l'international.

- L'impact au niveau international : l'amélioration de la notoriété de l'établissement va permettre de créer de nouvelles opportunités et d'avoir de nouvelles propositions de coopérations et de projets de la part d'institutions et de partenaires européens et internationaux. L'UPVD est une petite université, dont les laboratoires et masters sont principalement axés sur des thèmes de niche très porteurs comme les énergies renouvelables, la génomique des plantes, l'étude de l'impact du changement climatique sur les coraux ou encore le droit musulman. Aussi, la participation de l'UPVD aux actions Erasmus+ constitue une excellente opportunité pour mettre en valeur ces atouts et mettre en avant ses spécificités.

Comme indiqué précédemment, l'impact durable au niveau institutionnel des mobilités financées dans le cadre du programme Erasmus+ est le renforcement de l'internationalisation, de l'excellence académique, de la visibilité et de l'attractivité de l'UPVD et de ses partenaires. Pour obtenir des effets multiplicateurs en termes de coopération, il est essentiel de maintenir des relations durables avec les universités et institutions partenaires, par la mise en place d'activités pertinentes qui assureront la pérennisation de la coopération inter-universitaire. L'objectif principal est de développer la mise en oeuvre de nouvelles coopérations & projets. Au cours du programme Erasmus+ 2021-2027, l'UPVD souhaite pérenniser les projets de mobilité avec ses universités partenaires en Europe et à l'international, par la participation à l'action clé 1, et également développer de nouveaux projets de partenariats multilatéraux stratégiques et structurants via l'action clé 2 (Master conjoints Erasmus Mundus, Université européenne, partenariats pour l'innovation, de coopération et d'échanges de pratiques).

Le suivi et l'évaluation des résultats et impacts attendus du programme seront assurés grâce à la mise en place d'un dispositif de suivi, d'évaluation et de mesure basé sur une analyse quantitative et qualitative de questionnaires, de rapports et de statistiques tout au long du programme :

a) Indicateurs qualitatifs sur les personnes en mobilité :

1-évaluation ex-ante : portant sur leurs objectifs et attentes concernant la mobilité et le programme, l'accès à l'information sur le programme

2-évaluation en milieu et fin de mobilité : portant sur leur satisfaction, concernant la procédure de candidature, de sélection, la gestion des mobilités, la qualité de l'accueil et du suivi mis en place, la vie étudiante, la plus-value de leur mobilité (compétences, capacités et connaissances). Cette évaluation sera réalisée via les rapports de mobilité en ligne prévus par le programme Erasmus+, ou par des rapports /questionnaires établis par l'UPVD.

3-évaluation ex-post : 6 mois et 12 mois après la mobilité afin de vérifier l'impact de la mobilité sur l'amélioration des compétences, de l'employabilité ou la poursuite d'études

b) Indicateurs quantitatifs :

Une évaluation annuelle de l'impact à long terme du programme concernant : l'évolution des flux de mobilité (entrants/sortants), le nombre d'accords et de nouveaux accords signés, le nombre de diplômés mis en place, le nombre de projets déposés et sélectionnés

c) évaluation par les institutions partenaires :

Une évaluation annuelle sur la gestion du programme de mobilité afin de permettre une meilleure mise au point des différentes procédures. Elle se concentrera sur l'efficacité des points suivants : processus de sélection, la qualité de la gestion, de la stratégie de communication, de diffusion et de promotion, et des services offerts aux étudiants et au personnel.

Les résultats de tous les questionnaires seront analysés et produiront un rapport d'évaluation annuel, qui sera intégré au bilan d'activité du programme. Il sera discuté avec les partenaires et au niveau de la direction de l'UPVD pour décider de mesures correctives. Les statistiques seront établies pour évaluer les résultats obtenus.

## 2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

### 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'UPVD s'engage à respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel participant à des activités de mobilité dans le cadre du programme Erasmus+, par la mise en place de procédures basées sur l'égalité d'accès et de traitement, et la transparence, à toutes les étapes de la mobilité.

Les procédures de promotion et de sélection mises en place dans le cadre des programmes de mobilité, reposant sur une démarche qualité, permettront d'atteindre l'ensemble des candidats potentiels, de manière équitable et transparente :